

## DÉLIBÉRATION N° 18/243

Séance du 12 décembre 2018

### **Approbation de l'admission en non-valeur de la société Fitness Universe Incorporation**

**Vu** le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment l'alinéa 4 de l'article 9,

**Vu** le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – M. Bruno Maquart,

**Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 193,

**Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve l'admission en non-valeur de la créance de 6 512 € HT portant sur la société Fitness Universe Incorporation.**

Fait à Paris,

Le 12 décembre 2018



Le président du conseil d'administration

Bruno Maquart